

Climate Transparency Hub

Analyse des rapports « Article 29 LEC » remis en 2025

Quelques règles



La présentation est enregistrée et sera communiquée après le webinaire



Le support de présentation sera également mis à disposition sur le site du CTH à l'issue du webinaire



Utilisez le fil de conversation pour poser vos questions. N'hésitez pas à « liker » les questions des autres pour leur donner plus de visibilité.

Bienvenue au webinaire de présentation du rapport CTH 2025 !



Mathieu Garnero
ADEME
Chef du service économie
et finance

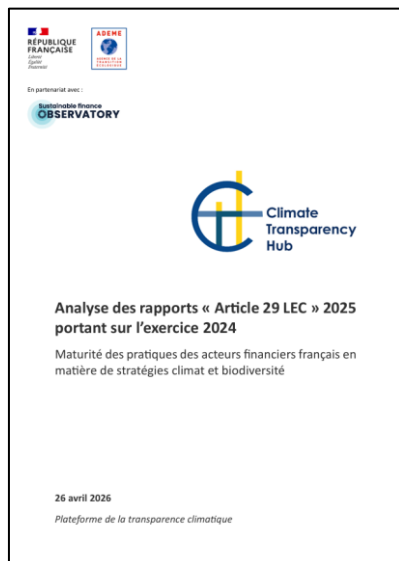


Stanislas Ray
ADEME
Coordinateur finance
durable



Edouard Vilpoux
Sustainable Finance
Observatory
Chargé d'études et de
plaidoyer

Publication de l'étude statistique annuelle du CTH



➤ [Télécharger le rapport complet](#)

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

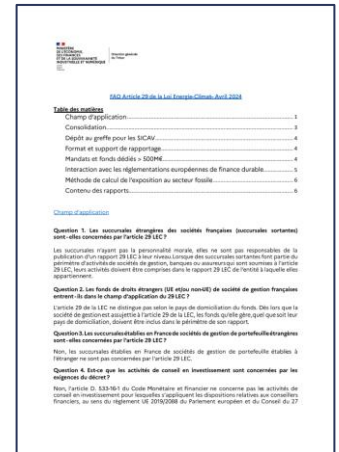
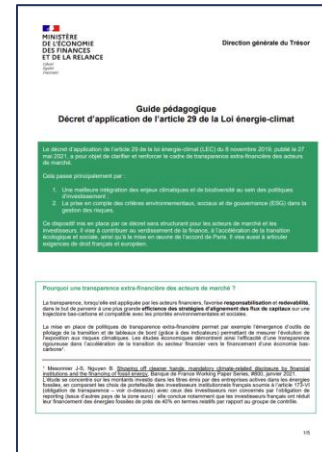
Contexte réglementaire

- Dispositif historique « Art. 173 LTECV » demandant depuis 2015 un rapport sur les pratiques ESG aux investisseurs;
- Refondu par [l'article 29 de la Loi énergie et climat de 2019](#), codifié dans [l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier](#) et son décret d'application dans [l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier](#).

Périmètre d'acteurs assujettis :

Typologie d'assujetti	Etablissement de Crédit (EC) Entreprise d'Investissement (EI)*	Société de Gestion de Portefeuilles (SGP)	Organisme d'Assurance	Autres obligatoires
Superviseur	AMF		ACPR	Variable
Remise rapport	CTH		CTH ACPR	CTH
Remise annexe	<i>Pas de remise en 2025</i>		ACPR	NA

- Prolongement du cadre réglementaire européen [Sustainable Finance Disclosure Regulation](#) (SFDR)
- La DG Trésor a publié un guide pédagogique ainsi qu'une FAQ, cf. ci-joint.



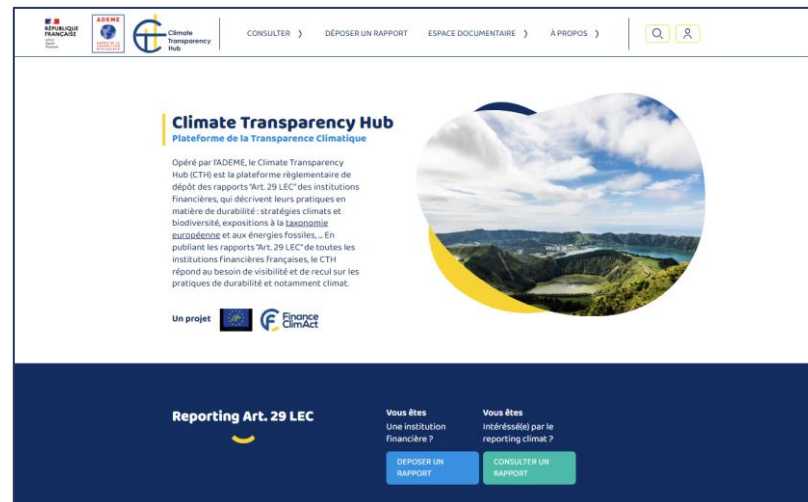
➤ [Lire le guide](#)

➤ [Lire la FAQ](#)

*Pour leurs seules activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers et de conseil en investissement

Le Climate Transparency Hub

- Les acteurs sont tenus de rendre public leur « rapport 29 LEC » et de le déposer sur la plateforme Climate Transparency Hub ([CTH](#)) de l'ADEME au 30 juin de chaque année.
- L'ADEME, agence experte sur les sujets notamment environnementaux, produit un **rapport annuel** qui:
 - ✓ Réalise un état des pratiques,
 - ✓ Décrit les statistiques / tendances en vue de faire progresser les acteurs.
- [Lire le rapport sur les remises 2025](#)
- [Lire le rapport sur les remises 2024](#)
- [Lire le rapport sur les remises 2023](#)
- [Lire le rapport sur les remises 2022](#)



The screenshot shows the homepage of the Climate Transparency Hub. At the top, there are navigation links: CONSULTER, DÉPOSER UN RAPPORT, ESPACE DOCUMENTAIRE, and À PROPOS. The main content area features the title "Climate Transparency Hub" and "Plateforme de la Transparence Climatique". Below this, a paragraph explains that the platform is operated by ADEME and is a regulatory deposit for Art. 29 LEC reports from financial institutions. A large circular image of a landscape is on the right. At the bottom, there are two buttons: "DÉPOSER UN RAPPORT" (blue) and "CONSULTER UN RAPPORT" (green).

Contenu des rapports 29 LEC	
Toutes entités	1° Démarche générale de l'entité a. Présentation résumée b. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients c. Liste des produits financiers Art. 8 et 9 SFDR et part globale des encours ESG d. Prise en compte de critères ESG dans l'attribution de mandats (Assureurs) e. Adhésion de l'entité/produits à des charte, codes, initiatives, labels...
	2° Moyens internes 3° Gouvernance 4° Stratégie d'engagement, politique de vote et compte-rendu 5° Alignement taxonomie et part « énergies fossiles »
Entités > 500M€ encours ou bilan	6° Alignement sur l'Accord de Paris 7° Alignement biodiversité 8° Gestion des risques et spécificités des risques climatiques et biodiversités 9° Démarche d'amélioration et mesures correctives
OPC et mandats > 500M€	

Méthodologie d'analyse des remises 2025

- Sources des analyses :
 - Rapports 29 LEC littéraires remis sur le CTH
 - Remises normées auprès de l'ACPR seulement (pas de remise AMF contrairement à l'an passé)
- Cette étude s'appuie principalement sur **l'analyse des rapports littéraires de 50 acteurs**.
 - L'étude s'appuie sur une grille d'analyse couvrant les pratiques climat et biodiversité
 - Les analyses climat s'appuient notamment sur la méthodologie ACT Finance (engagement, politique d'exclusion, alignement des cibles de décarbonation, qualité de la définition d'actif « vert »)
- Composition de l'échantillon : 16 assureurs et 34 SGP (20 généralistes, 8 capital-investissement et 6 immobilier), sélectionnés principalement sur un critère de taille.
- Complément statistique sur les remises assureurs auprès de l'ACPR mettant à jour les principaux travaux menés l'an passé



Executive summary

Executive summary

- **Taux de remises au CTH : 88%**, globalement « mature » (sujets résiduels : groupe vs. entités, vie des entreprises)
- **Analyse approfondie sur 50 acteurs** menée grâce notamment à la méthodologie ACT Finance.
- **Les stratégies climat se traduisent principalement par des cibles GHG et une politique d'exclusion charbon.**
 - Décorrélation entre la trajectoire GHG des portefeuilles et celle de l'économie réelle : insuffisance globale des cibles GHG
 - Périmètres parfois non couverts : UC, fonds dédiés, mandats. Il est possible de déployer des leviers adaptés : l'allongement de la chaîne de valeur financière ne justifie pas la dilution de la responsabilité.
 - « Plafonds de verre » observés pour les stratégies d'engagement et les politiques d'exclusion Oil&Gas
 - Cibles d'investissement non contextualisées par les besoins et s'appuyant sur des définitions hétérogènes.
- **Sous l'impulsion du label ISR, les SGP notamment se dotent de dispositifs d'évaluation des plans de transition des entreprises**
 - L'ADEME souligne l'intérêt qu'auraient les institutions financières de capitaliser sur ce dispositif pour nourrir leurs différentes approches, au-delà de la sélection ISR : engagement, gestion des risques. Des outils sont en cours de développement pour les accompagner via l'initiative ACT.
- **Biodiversité, déforestation** : des progrès lents identifiés. On ne peut se reposer sur des outils « clés en main » ou indicateurs agrégés, il faut progresser par petits pas concrets.
- **Taxonomie, parts fossiles** : après plusieurs exercices, le constat d'indicateurs difficilement pilotables.

Perspectives

- Contexte global sur le devenir du décret lié à la refonte en cours de la SFDR

2026 :

- La campagne de collecte a démarré, pic attendu comme tous les ans pour fin juin.
- Reproduction attendue des analyses, selon les ressources disponibles.
- Programme de travail ouvert aux suggestions.

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. **Panorama des remises**
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Statistiques générales - remises auprès du CTH

Statistiques arrêtées au 31/12/2025

- Des remises en progression chez les assureurs
- Un redimensionnement de la population assujettie bancaire
- Près de 30% des rapports remis après le 30 juin
- Environ 40 remises volontaires : principalement le fait de groupes et de banques sans gestion sous mandat.

	Assureurs	SGP	Banques	Total
Nombre total assujettis	239	666	55	960
Nombre remises	213	589	44	846
Taux de conformité	89%	88%	80%	88%

Suivi en nombre	Assureurs	SGP	Banques	Total
Nombre de remises 2024	176	587	51*	814
Nombre de remises 2025	213	589	44	846
Var. / #	37	2	- 7	32

* Les données de remises bancaires 2024/2025 ne sont pas directement comparables car 7 remises ont été rebasculées en remises volontaires (banques actives en conseil en investissement amis pas en gestion pour compte de tiers)

- Les « non-remettants résiduels » sont liés principalement à deux catégories :
 - Des remises groupes agrégées sans remise entité propre
 - Des SGP qui ont fusionné au cours de l'année 2025.

Remises annexes ACPR

- 228 remises auprès de l'ACPR, dont 60% dépassant le seuil de 500 M€ de bilan
- Remises volontaires : groupe, assureurs non-vie
- Comme l'an passé, des cas de remises « en duplication » pour des entités d'un même groupe susceptibles de biaiser les encours et les distributions statistiques.

		Nombre de remises	dont obligatoires > 500m€	dont obligatoires < 500m€	dont volontaires
Assurances	Nombre	228	138	77	13
	%		60,5%	33,8%	5,7%
	Encours (M€)	2 814 460	2 802 754	11 706	
	%		99,6%	0,4%	

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. **Etat des pratiques / Analyse statistique des remises**

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Recensement des objectifs « climats » identifiés

Typologie d'engagement	Assureur	SGP GEN	SGP CI	SGP IMM	Total
Cible GHG	94%	50%	25%	67%	62%
Cible en température	13%	25%	25%	17%	20%
Cible d'investissement	69%	35%	50%	0%	44%
Cible d'engagement	38%	40%	25%	0%	32%
<i>Aucun engagement relevé - hors exclusion</i>	0%	15%	25%	17%	12%
Pol. Exclusion fossile	100%	95%	88%	0%	84%
<i>Aucun engagement relevé</i>	0%	5%	0%	17%	4%
Rappel taille de l'échantillon	16	20	8	6	50

- Cibles d'investissement plus courantes chez les assureurs que chez les SGP de l'échantillon
- Tous les assureurs de l'échantillon ont une cible en GHG (sauf un en température implicite)
- 2 acteurs sans objectif ni politique d'exclusion relevé (BlackRock France et La Française REM) et 4 autres avec une politique d'exclusion sans autre engagement relevé (Amundi PEF, Ardian France, Natixis IMI, Ostrum AM), ce qui ne signifie pas nécessairement l'absence de mesure et de surveillance de la performance climatique du portefeuille

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Travaux menés et contenu du rapport

- Recensement des cibles et métriques employée, informations contextuelle disponible (périmètres financier et GHG couverts, présence ou non de variations et d'explications, ...)
- Analyse de l'alignement des cibles GHG et de leur avancement grâce à la méthodologie ACT Finance
- Réflexion macro sur la capacité contributive de ces cibles
- Présentation actualisée des différentes métriques GHG et de leurs forces et faiblesses

Métriques employées - échantillon

Unité des cibles	Insurers (AO)	Asset managers	Total
tCO2e	2	1	3
tCO2e/M€ chiffre d'affaires	3	5	8
tCO2e/m€ EVIC	0	1	1
tCO2e/M€ investi	12	8	20
kgCO2e/MWh	1	0	1
kgCO2e/m ²	2	5	7
ND	0	1	1
Total	20	21	41

- La métrique en **empreinte carbone** (tCO2e/m€ investi) est la plus fréquente, devant l'intensité carbone (tCO2e/m€ CA)
- Les SGP immobilières notamment font usage de métriques en kgCO2e/m²
- A ces métriques s'ajoutent les 10 cibles exprimées en température implicite, dont la moitié par des SGP généralistes.

Métriques employées – remises assureurs

Catégorie	Organisme d'assurance			N-1	
	Nombre	% (pond. #)	% (pond. encours)	% (#)	% pond.
Absolu (tCO2e)	24	17%	9%	16%	6%
Empreinte carbone (tCO2e/m€ investi)	71	51%	40%	64%	39%
Intensité carbone (tCO2e/m€ CA)	20	14%	5%	12%	6%
Intensité financière du carbone (tCO2e/m€ EVIC)	16	12%	4%	NA	NA
Degré	64	46%	29%	47%	33%
Intensité physique (e.g. kCO2e/m ² ou kWh)	9	7%	8%	5%	9%
Métrique physique hors GES (e.g. kWh)	2	1%	1%	2%	1%
Part de portefeuille ou montant	5	4%	4%	3%	5%
Multiple	1	1%	1%	0%	0%
Incertain	61	44%	40%	24%	33%
pas de métrique citée	46	33%	30%	35%	40%

- Tendances globales similaires sur empreinte carbone (tCO2e/m€ investi) et intensité carbone (tCO2e/m€ CA)
- Forte représentation des engagements en degré (46% vs. 20% sur l'échantillon - 13% pour les assureurs seuls). Sujet statistique sous-jacent car dans la pratique dans plus d'un cas sur deux il n'est pas mentionné de métrique sous-jacente dans le reporting normé.
- Mention d'objectifs d'investissement quantifiés sous-représentée par rapport à l'analyse sur échantillon (relevé pour 11/16 assureurs)

Informations contextuelles

- Temporalité. Années de référence entre 2018 et 2023 – années de cible entre 2024 et 2050.
 - Grosse proportion de cibles 2019-2030.
- Ambition. Entre -20% et -65%, en moyenne à -46% pour els cibles « génériques ». Pour les cibles immobilières entre -10% et -60%.
- Périmètre GHG. La plupart des cibles prennent en compte un périmètre GHG scopes 1+2. Parfois le scope 3 est pris avec une vision restrictive (scope 3 « amont » limité au fournisseur de premier rang).
 - Environ 10% des cas où l'information n'est pas précisée.
 - L'information de la couverture en % d'émissions n'a en pratique jamais été trouvée.
- Périmètre financier. Couverture variable. En général actions et obligations cotées d'entreprises, détenues en direct, parfois en indirect également. Parfois extension au privé. L'immobilier est couvert le cas échéant par une cible à part.
 - Information indisponible dans 2 cas (env. 5%).
 - L'information de la couverture en % d'actifs n'est ni présente ni raisonnablement déductible du rapport (% * encours) dans 40% des cas.
- Plan d'action. Très peu décrit, se limite à des mentions de leviers : exclusion, arbitrages, sélection, engagement.

Evaluation de l'alignement des cibles GHG (cf. méthode [ACT Investing INV 1.1](#))

Ambition 2020-2030	Commitment score
0%	0%
-25%	56%
-50%	111%

Commitment score = 1 - Commitment gap

Formule contextualisée (cf. p. 29 [ACT Investing INV 1.1](#))

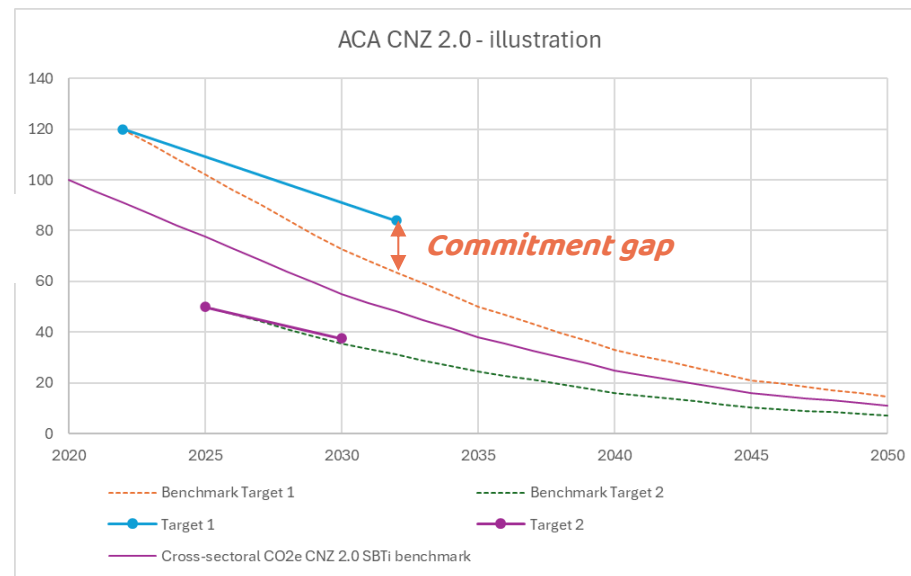
*Final score = commitment score * credit coverage score * GHG coverage score * data quality score*

** target category score * sectoral adjustment*

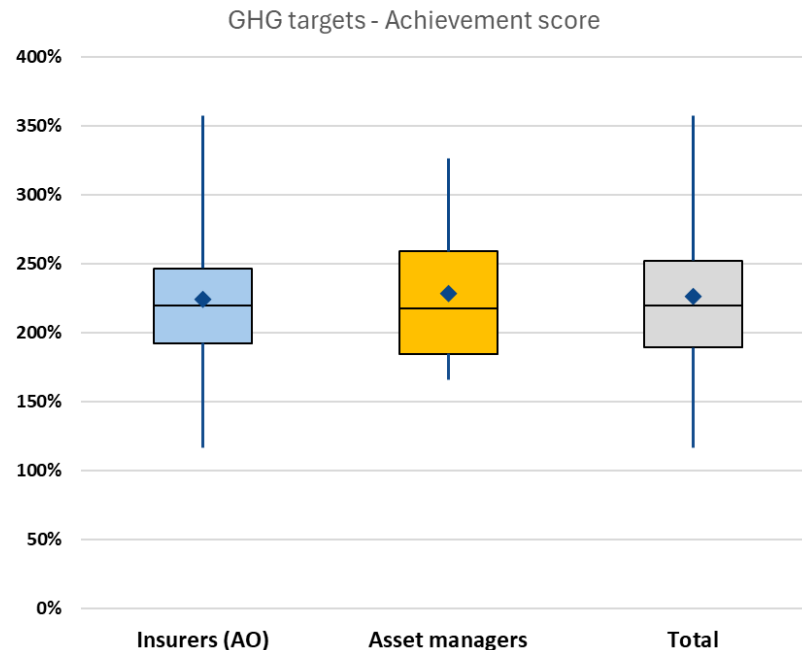
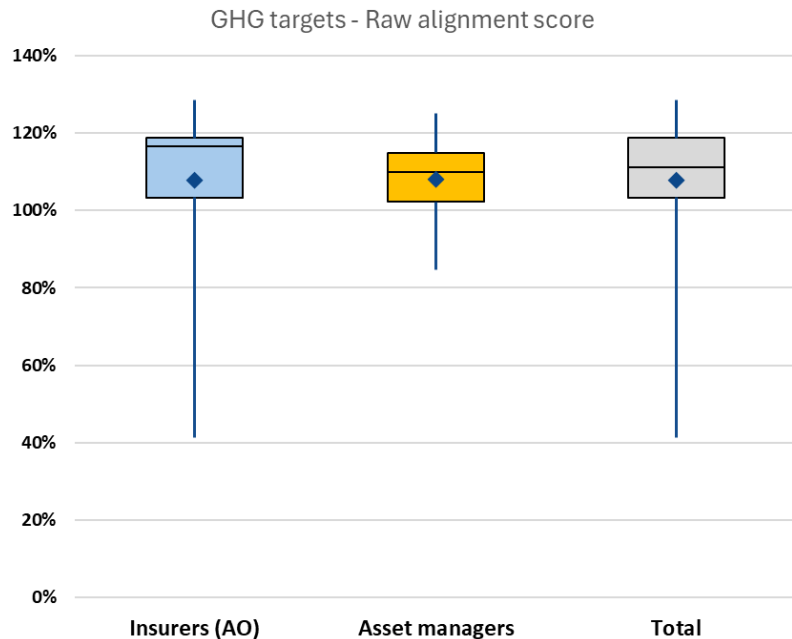
Achievement score : Comparaison de la trajectoire effective à la cible *pro rata temporis*.

*Exemple : -9% entre 2020 et 2024 donnera un score de 50% environ, étant comparé à 4/10*45% ~18% de baisse.*

Référentiel draft SBTi CN 2.0 ([table F.1](#))
-45% 2030 vs. 2020 et -89% 2050 vs. 2020.



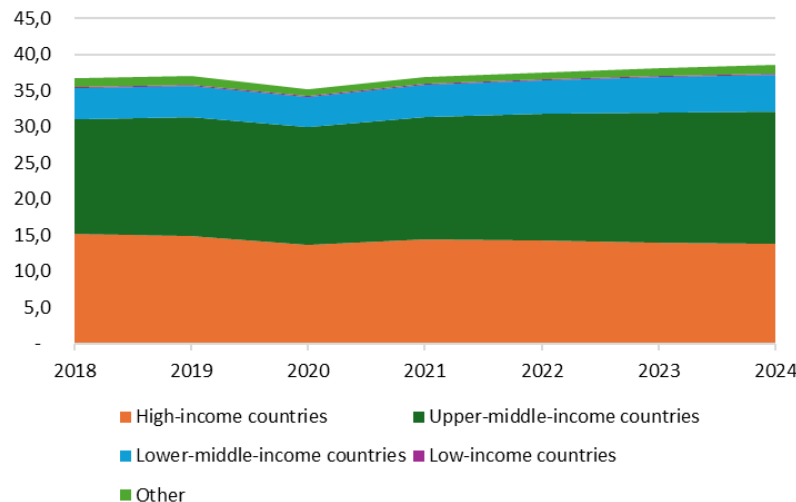
Alignement et performance



- Des cibles pour la plupart bien alignées (> 100%, cf. gauche) et très nettement en avance/déjà achevées (cf. droite)

Mise en contexte

Emissions annuelles de CO2 dans le monde (GtCO2)



- Des évolutions de l'économie réelle différentes
 - +5% Monde, -9% High Income,
 - -20% UE, -18% France

Source : données [Our World in Data](#). Les données couvrent le seul gaz CO2, qui représente environ 75% des émissions.

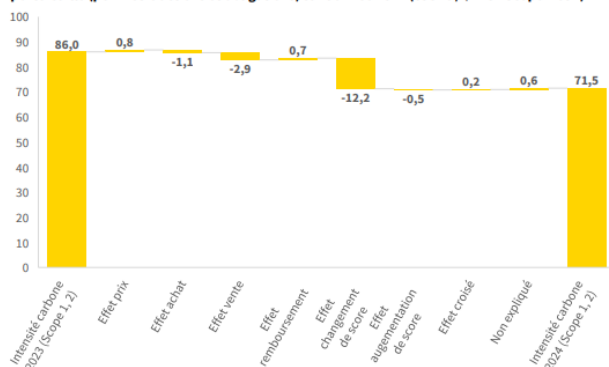
- Des explications encore rares sur la manière dont sont atteintes les cibles/s'expliquent les variations. On peut supposer que l'activation de politiques d'exclusions sur des portefeuilles très concentrées, particulièrement en vision scope 1+2, a permis d'observer des chutes spectaculaires par la suppression de quelques émetteurs représentant une faible surface financière.

➤ **Conclusion : les émissions financées ne sont pas pleinement le reflet des évolutions de l'économie réelle.**

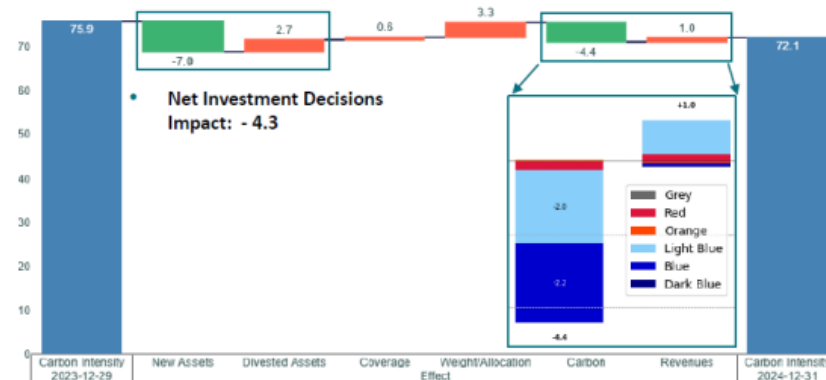
Suivi des métriques GHG

Suivi	Assureur	SGP GEN	SGP CI	SGP IMM	Total
Présence métrique GHG?	94%	70%	38%	50%	70%
<i>Parmi les entités publiant une métrique :</i>					
Evolution métrique GHG n/n-1?	87%	50%	33%	33%	63%
Présence d'explications narratives?	40%	21%	0%	33%	29%
Décomposition en facteurs explicatifs de la variation n/n-1?	20%	7%	0%	0%	11%

Abeille Assurances : analyse d'attribution de l'intensité carbone des entreprises du portefeuille (périmètre actions et obligations) sur l'année 2024 (tCO2e / \$m CA Scope 1, 2)



Source : [Abeille Assurances](#)



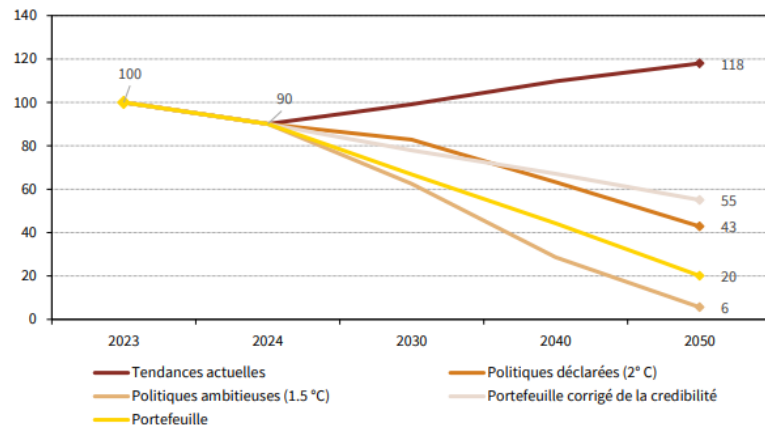
Attribution de l'intensité carbone par type d'effet (entre fin 2023 et fin 2024). Source : [AXA IM, 2025](#).

Source : [AXA IM](#)

Prise en compte des aspects prospectifs

Projection de l'alignement aux 3 scénarios du GIEC

En tonne équivalent de CO₂ - Scope 1 - 2

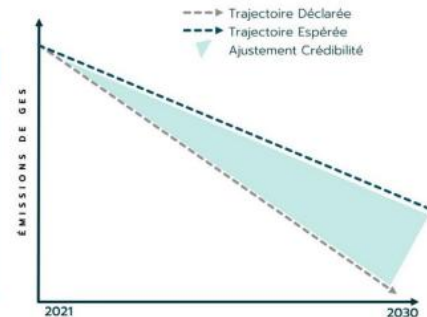


Source : Ofi invest AM - au 31/12/2024 - Périmètre Abeille Assurances (hors UC)

Source : [Abeille Assurances](#)



	ÉVALUATION	MÉTRIQUE
AMBITION	Neutralité scope 1 et 2 à horizon 2040 Réduction de plus de 80 % du scope 3 avant 2030	-88 % des GES entre 2021 et 2030
CRÉDIBILITÉ	Secteur ayant les technologies nécessaires à la transition Réduction historique des GES significative Mécanismes de gouvernance et d'incitations climatiques exemplaires Investissements et innovation en faveur des technologies bas carbone limités	Probabilité de succès estimée à 52 %



Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Source : Ofi Invest Asset Management – MSCI au 31/12/2024

Source : [OFIAM](#)

Limites inhérentes à la comptabilité carbone appliquée en finance

- i. **Fiabilité et représentativité de la donnée GES** au niveau de l'entreprise : intégrité des séries temporelles, limites de l'absence de prise en compte du scope 3 selon les secteurs
- ii. **Biais associés à l'agrégation au niveau du portefeuille** : comptages multiples, mouvements purement financiers (variation des prix) ou économiques (inflation)
- iii. **Vision *backward looking*** de l'indicateur (collecte de données N-1 voire N-2)
- iv. Possibilité d'opérer une « **décarbonation virtuelle** » sans réduction d'émissions effectives dans l'économie (par des arbitrages en portefeuille)

Typologie cible	Avantages	Inconvénients
Absolu (tCO2e)	Relation avec les émissions « réelles » en lecture directe	Traitement des comptages multiples ²⁶ Absence de gestion des effets de collectes
Intensité physique (tCO2e/unité physique)	Interprétabilité physique granulaire Lien/comparabilité avec les travaux de scénarios de transition notamment IAE Moins sensible que les autres aux réallocations sectorielles de portefeuille.	Nécessite une vision granulaire par secteur. Non applicable sur les secteurs non homogènes en produit physique. Pas de vision sur la donnée d'activité pour réconcilier avec les émissions réelles ²⁷ Effets de bords sur les entreprises multi-activités.
Empreinte carbone (tCO2e/m€ investi)	Neutralisation des effets de collectes	Variabilité à des facteurs extra-climatiques (valeur de marché des actifs) ²⁸
Intensité carbone (tCO2e/m€ CA ou /m€ EVIC)	Comparabilité tout secteur confondu Disponibilité données	Pas d'interprétabilité physique Hypothèse très forte d'homogénéité des secteurs (paradoxe « Renault vs ; Ferrari » ²⁹) Variabilité à des facteurs extra-climatiques (inflation) ³⁰

Caractéristiques des approches en température implicite

- **Hétérogénéité des approches** pour une métrique unique porteuse d'un pouvoir scientifique évocateur
Score translaté en température, traduction d'objectifs, prise en compte de trajectoire passées et évaluation de trajectoires futures, ...
- **La métrique d'agrégation choisie** pour mesurer au niveau du portefeuille
Un sujet très peu abordé mais essentiel pour la compréhension et la robustesse de la métrique.
 - Pondérer par les émissions de gaz à effet de serre des entreprises est intuitivement le plus pertinent mais cela pose la question (i) des émissions prises en compte (scope 3 ou non) et (ii) de la fiabilité des données au niveau entreprise.
 - Pondérer par la surface financière peut donner des résultats artificiellement flatteurs si la méthodologie traite favorablement les secteurs à faible enjeu, qui représentent usuellement la plus grande partie de la surface financière.
- Si les rapports étudiés mentionnent fréquemment l'existence de limites pour cet indicateur, ils ne sont que peu à aborder ces limites fondamentales.
 - Les limites mentionnées sont plutôt relatives à des aspects conjoncturels de manque de données.

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Objectifs d'investissement

Typologie d'engagement	Assureur	SGP GEN	SGP CI	SGP IMM	Total
Cible de financement	69%	35%	50%	0%	44%
Taille de l'échantillon	16	20	8	6	50

- Approche variable dans les formulations et formats : montant global, montant net annuel, ...
- Pas de mise en contexte avec les besoins d'investissements liés aux objectifs de transition.
- Recensement factuel des objectifs et définition + éclairage « ACT » de la « qualité » de celles-ci dans l'optique d'une stratégie climat contributrice.

Entité	Objectif / Définition	Score ACT	Commentaire
XYZ	<p>Objectif : « Nous avons décidé de porter notre objectif annuel d'investissements durables à XXXm€ d'ici 2025. »</p> <p>Définition : Liste d'actifs considérés comme « durable »</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligations vertes selon CBI ou ICMA - Fonds Art. 9 SFDR 	25%	<p>Différents cadres sont employés, de qualité variable (green bonds CBI robustes, Art. 9 SFDR sans contrôle complémentaire ne permettant pas d'assurer une qualité minimale).</p> <p>Le score global posé est de 25%.</p>

Qualité de la définition sous-jacente à l'objectif d'investissement

(cf. méthode [ACT Investing](#) INV 4.2)

Niveau	0%	25%	50%	75%	100%
Exemples	<p>Pas de définition</p> <p>Art. 8 SFDR</p>	<p>Obligation verte selon code Bloomberg</p> <p>Art. 9 SFDR</p>	<p>ICMA GB avec lien climat explicité</p> <p>Entreprises avec cibles validées SBTi</p>	<p>Green Bonds CBI ou EU GBS sans analyse de l'entreprise sous-jacente.</p> <p>Entreprises en transition évalués selon une méthodologie robuste</p>	<p>Green bonds CBI ou EU GBS + analyse minimale sur l'émetteur</p> <p>Entreprise en transition évaluée selon une méthodologie très robuste</p>

Qualité de la définition sous-jacente à l'objectif d'investissement

(cf. méthode [ACT Investing](#) INV 4.2)

- Scores moyens : 19% pour les assureurs, 39% pour les SGP.
- Dans 5 cas l'absence de définition ou la nature de celle-ci a conduit à proposer un score de 0% en absence de lien tangible avec une contribution aux objectifs climatiques.

	Assureur	SGP	SGP GEN	SGP CI	Total
Moyenne	19%	39%	39%	41%	30%
Médiane	25%	50%	50%	50%	25%
Min	0%	0%	0%	0%	0%
Max	33%	75%	75%	63%	75%
Rappel taille échantillon	12	13	9	4	25

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

L'analyse des plans de transition

- Demandée par le [label ISR v3](#)
- « Clé de voûte » potentielle d'une stratégie climat contributive pertinente.

Suivi	Assureur	SGP GEN	SGP CI	Total
Méthodologie d'analyse	25%	70%	13%	43%
Rappel taille échantillon	16	20	8	44



*ou du caractère vert des actifs/projets le cas échéant

Les méthodologies d'analyse des plans de transition

Points forts:

- Approche holistique : il ne s'agit pas seulement de contrôler la trajectoire GHG passée / l'ambition des cibles, mais aussi la crédibilité d'atteinte de ces dernières.
- Identification de conditions claires (« *red flags* ») garantissant une qualité minimale des entreprises identifiées favorablement
- S'appuyer sur les référentiels de disclosure existants (CSRD, ISSB).

Ecueils :

- Se contenter d'une approche uni-critère (par exemple la validation de cibles SBTi)
- Invisibiliser les sujets en l'absence de données (typiquement exclure ou limiter la pondération des analyses de scope 3 pour tous les secteurs).
- Sélectionner une solution privilégiant la couverture de l'univers au détriment de la qualité.

Stratégies climat – la catégorisation des émetteurs



Exemple de liste de sujets

Thème	Attendu	Donnée attendue ³⁷	CSRD (projet E1 EFRAG)	Projet VSME
Inventaire GES des émissions	Exhaustivité et qualité du reporting	Détail de l'inventaire par catégorie, méthodologie et justification des aspects non couverts	E1-8	B3
Cibles de décarbonation	Couverture du périmètre significatif par des cibles alignées sur les objectifs nationaux des Accords de Paris / des scénarios de transition robustes	Information sur les cibles GES prévue par la CSRD : périmètre, ambition, temporalité, suivi	11a) E1-6	B2-C3
Leviers de décarbonation	Les cibles sont substantiées par un plan d'action détaillant les éléments clés : nature du levier, moyens financiers associés, estimation des réductions d'émissions attendues, émissions verrouillées ;	Vue globale et détail sur les principales actions.	11a) E1-5	B2 (C3 224)
Engagement de la chaîne de valeur	L'entreprise, lorsque pertinent, a mis en place une stratégie d'engagement à impact de sa chaîne de valeur carbo-intensive (accompagnement, leviers positifs/négatifs avec dispositif d'escalade).	Lorsque matériel, description de la politique d'engagement et des actions menées	11a) AR2 (b)	(C3 225)
Gouvernance	Le plan de transition est intégré à la stratégie globale de l'entreprise, dans une vision long terme.	Organisation de la gouvernance climat, processus de suivi du plan	11 a) et e)	C2 213 C3 225
		Réflexion globale sur le modèle d'affaires	11a)	C1-C2
Dépendances externes	L'entreprise fournit un retour sur ce dont elle a besoin en termes de politique publique pour mettre en œuvre son plan de transition.	Identification des principales dépendances externes du plan de transition de l'entreprise.	11 c)	ND

Cadre de catégorisation

Exemple de catégorisation des émetteurs

Axe stratégique	Catégorie d'acteur/actif	Levier de gestion	Commentaire - Exemple
Atténuation	Activités en opposition avec l'objectif des Accords de Paris	Exclusion	L'activité ciblée porte significativement préjudice à la lutte contre le réchauffement climatique (typiquement un nouveau projet d'exploitation de charbon)
	Non aligné	Engagement, Exclusion	L'entreprise cible n'a pas pris d'engagement climatique / sa démarche n'est pas crédible. Il est préconisé de prévoir un temps maximum d'engagement (par exemple 2 ans) avant de décider que, l'acteur n'étant pas crédible, le processus est escaladé jusqu'à l'exclusion.
	A aligner	Engagement	L'acteur a pris des objectifs mais partiels / le plan d'action n'est pas étayé. Là encore une stratégie d'accompagnement/soutien assorti d'un délai d'attente (4 ans ?) avant « déclassement » permet de crédibiliser la démarche d'engagement de l'institution financière.
Atténuation, contribution	Aligné	Investissement	L'acteur a pris des engagements alignés avec l'accord de Paris et a détaillé un plan d'action crédible et robuste pour les tenir.
Contribution	Solution pour le climat	Investissement	L'activité ciblée contribue à un objectif d'atténuation/adaptation au changement climatique, et ne porte pas préjudice à d'autres objectifs.
Lutte contre le <i>greenwashing</i> .	Acteur pour lequel l'enjeu climatique n'est pas matériel	NA	Centrer sa stratégie ou communiquer fortement sur des actions réalisées par des acteurs pour lesquels l'enjeu climatique n'est pas matériel peut parasiter les sujets prioritaires.

- L'analyse des plans de transition des entreprises permet d'aboutir à une catégorisation, à laquelle peut être associée une stratégie donnée en termes d'engagement, de politique d'investissement ou de gestion des risques.
- Exemple de ressources pour développer un cadre d'analyse des plans de transition et de catégorisation des émetteurs :
 - [Orientations](#) du groupe d'expert ATP-Col
 - [« Navigating Corporate Transitions »](#) de la Climate Bonds Initiative
 - [Net Zero Investment Framework \(NZIF\)](#) de l'IIGCC
 - [Cadre de catégorisation](#) de ACT
- Offre de revue critique ACT Review par l'ADEME

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Cadre d'analyse

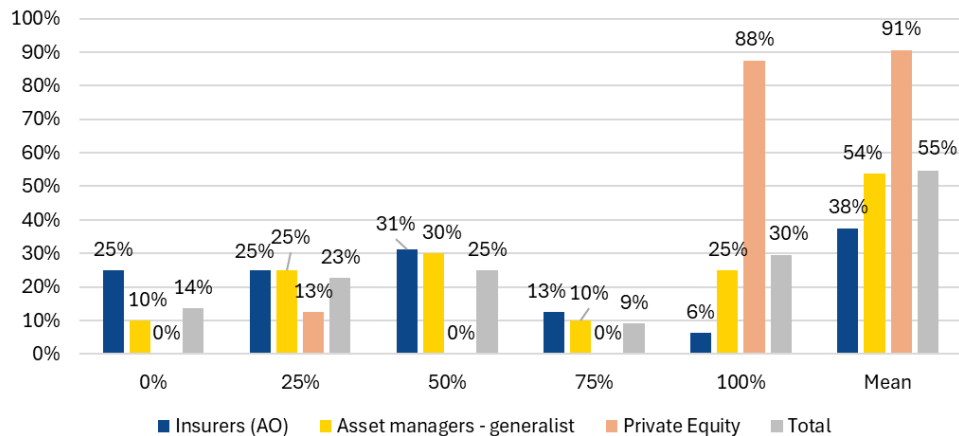
- Application de l'indicateur 7.1 de ACT Finance sur la stratégie d'engagement
 - Capacité à structurer son approche?
 - Capacité à identifier un périmètre prioritaire d'action?
 - « Agenda » d'engagement : expression de demandes climatiques précises et pertinentes?
 - Suivi et processus d'escalade?
 - Incorporation des aspects climatiques dans la politique de vote

Restitution des résultats sous forme agrégée et non en ligne à ligne.

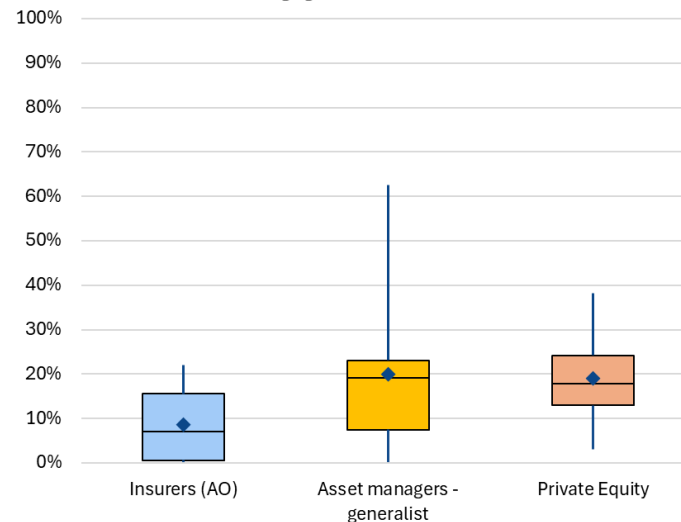
- Analyse d'aspects complémentaires : engagement collaboratif, engagement des parties prenantes financières (AM par les AO, *proxies*).

Principaux résultats

Scope of companies embedded in the strategy - ACT score

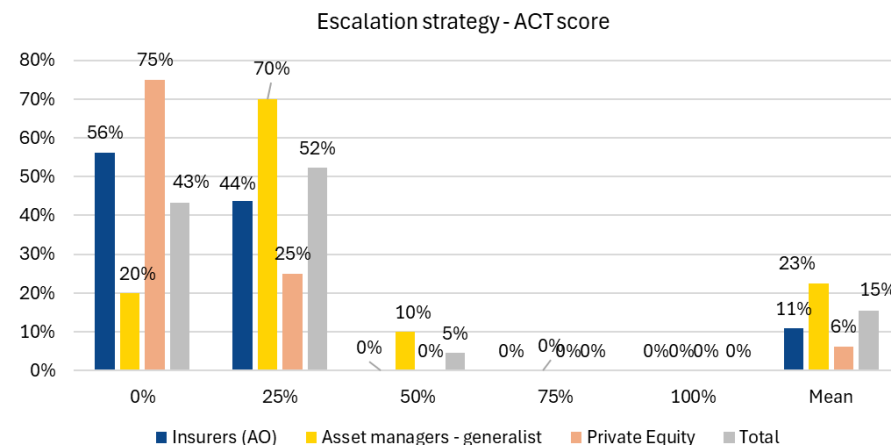
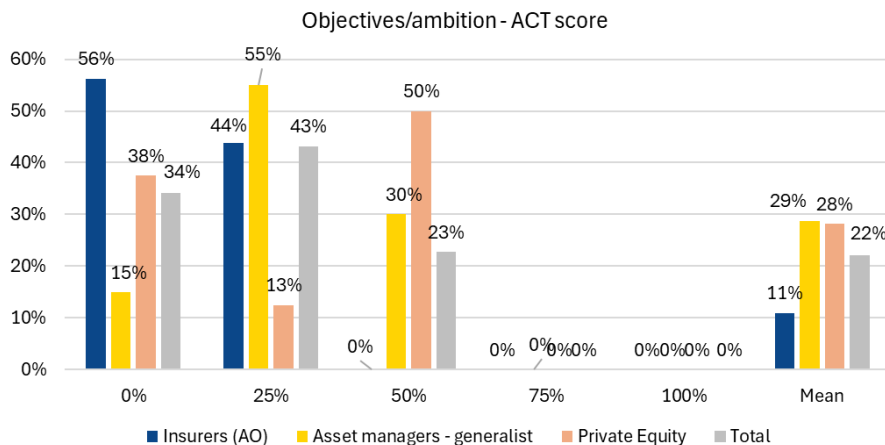


Engagement - Score



- Le score net moyen est de 16%, le score brut moyen de 27%.
- Les faibles scores performances semblent essentiellement dus à un manque d'information/de clarté sur le processus de choix des cibles d'action selon l'angle climat.
- Score brut : information parfois faible, dispositifs décrits de manière parfois floue et souvent non contraignante.

Objectifs d'engagement et processus d'escalade



Des « plafonds de verre » identifiés :

- Définition des objectifs : demande « au mieux » de cibles SBTi ou le principe d'un plan de décarbonation, sans aller jusqu'à réclamer des plans de transition structurés par des attentes minimales.
- Processus d'escalade : des leviers pertinents cités, mais très peu de mise en œuvre systématique prévue dans la stratégie.

L'engagement collaboratif

Exemples d'actions citées :

- Campagnes questionnaires CDP
- Campagnes de validation cibles SBTi
- Climate Action 100+

Au-delà de citer les initiatives, un besoin de mise en contexte

- Objectif de l'action menée
- Résultat
- Eventuel retour d'expérience sur la pertinence de la demande initiale?

L'engagement collaboratif

Participer à des initiatives collectives permet à la fois de mutualiser les ressources et de parler d'une seule voix aux entreprises. En effet, la clarté du message vis-à-vis des dirigeants peut être renforcée et le dialogue plus efficace lorsqu'un groupe d'investisseurs partage une même analyse sur des sujets ESG. **En 2024, Groupama AM était associé à 6 initiatives collaboratives, dont 5 nouvelles :**

Initiative	Objectif	Résultat	Statut
Coordination Phitrust - Résolution en AG - TotalEnergies	Demander à consacrer les actions rachetées au financement des énergies renouvelables au lieu de les annuler.	Le quorum n'a pas été atteint.	Clôturé
FollowThis - AG Shell 2024 - Co dépôt de résolution	Participer au dépôt d'une résolution commune à l'AG 2024 de Shell visant à, via un vote consultatif, obtenir de la société d'aligner ses objectifs de réduction d'émissions à moyen terme couvrant les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (Scope 3) avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le Climat.	La résolution a reçu un taux de vote favorable de près de 20%.	Clôturé
Courrier adressé à ENI, Shell, BP	Co-signature d'une lettre adressée à ENI, Shell et BP avec Candiarm/Racloim Finance sur leur stratégie d'expansion des énergies fossiles au détriment des énergies renouvelables, assortie d'un vote d'opposition en cas de renouvellement du président du CA selon notre politique de vote.	Vote contre le cas échéant contre les réélections des présidents du CA en cas de renouvellement en cas d'absence de progrès.	Clôturé
PRI - Say on climate - Footsie 100	Signature d'une lettre commune adressée aux sociétés du Footsie 100 n'ayant pas soumis de Say on climate en AG depuis 2022 pour les inciter à débattre en AG de leur plan climat.	A observer durant période AG 2025.	En cours
FIR - Club SMID / Gouvernance	Adresser ID Logistics sur des sujets de Gouvernance.	Société relancée plusieurs fois.	En cours

Source : [Groupama GAN Vie](#)

L'engagement des parties prenantes

- Peu d'éléments structurants sur l'engagement des AM par les AO
- Les *proxies* sont identifiés comme des acteurs influents sur lesquels il pourrait être intéressant d'avoir une réflexion.

Quelques propositions

Sur la forme

- Clarifier la description du dispositif d'engagement par thématique, et ses effets, en particulier en s'appuyant sur le plan du décret (II-4° e) : *Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel*)

Sur le fond

- Se reposer sur l'analyse des plans de transition pour engager les entreprises sur leurs points d'amélioration
- Pour les plus petites entreprises : adapter sa démarche à la taille et la criticité de l'entreprise engagée

Objectif d'engagement		Impact climatique négatif		
		Fort	Moyen	Faible
Taille	Forte	Mettre en œuvre un plan de transition aligné et robuste	Mettre en place un plan de transition	Poser des cibles de décarbonation alignées
	Moyenne	Mettre en place un plan de transition	Poser des cibles de décarbonation alignées	Réaliser son bilan carbone
	Petite	Poser des cibles de décarbonation alignées	Poser des cibles de décarbonation alignées	Réaliser son bilan carbone

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Cadre d'analyse

- Application de l'indicateur 1.4 de ACT Finance analysant les politiques d'exclusion

- Politique Charbon
- Politique Oil&Gas

Charbon		Pétrole et Gaz	
Indicateurs	Pondération	Indicateurs	Pondération
- Project expansion exclusion	25 %	- Project expansion exclusion	25 %
- Companies expansion exclusion	25 %	- Companies expansion exclusion	25 %
- Relative threshold	10 %	- Phase-out	25 %
- Absolute threshold	10 %	- Unconventional Artic	5 %
- Phase-out strategy	25 %	- Unconventional Fracking	5 %
- MRV	5 %	- Unconventional Tar Sands	5 %
		- Unconv. Ultra deep water	5 %
		- MRV	5 %
Facteurs de contexte		Facteurs de contexte	
- Périmètre d'application	50%	- Périmètre d'application	50%
- Existence et gestion des exceptions	50%	- Existence et gestion des exceptions	50%

- Analyse d'aspects complémentaires : conditionnement de la poursuite des investissements dans le secteur.

Stratégies climat – politiques d'exclusion



Scores ACT Finance

Entité	Type	Score ACT (Invt)	Score ACT
Abeille Assurances Holding	Assureur	98%	49%
Allianz France	Assureur	65%	33%
Axa France Vie	Assureur	68%	34%
BPCE Vie	Assureur	66%	47%
Cardif Assurance Vie	Assureur	95%	24%
CNP Assurances	Assureur	96%	24%
Generali Vie	Assureur	96%	24%
Groupama GAN Vie	Assureur	45%	16%
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel La Mondiale	Assureur	48%	12%
La Mondiale	Assureur	91%	68%
MACSF Epargne Retraite	Assureur	95%	71%
Malakoff Humanis Prévoyance	Assureur	99%	99%
Predica	Assureur	55%	28%
Sogecap	Assureur	74%	37%
Suravenir	Assureur	96%	24%
SwissLife Assurance et Patrimoine	Assureur	53%	13%
Amundi Private Equity Funds	SGP CI	63%	31%
Antin Infrastructure Partners	SGP CI	NA	NA
Ardian France	SGP CI	19%	9%
BPI France Investissement	SGP CI	71%	50%
Eurazeo Global Investors	SGP CI	89%	63%
Mirova	SGP CI	86%	86%
Oddo BHF AM	SGP CI	89%	22%
Takeau Investment Manager	SGP CI	84%	42%
AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs	SGP GEN	91%	46%
Amundi AM	SGP GEN	63%	31%
Arkea AM	SGP GEN	88%	44%
Axa IM Paris	SGP GEN	68%	17%
BlackRock France S.A.S.	SGP GEN	NA	NA
BNP Paribas AM	SGP GEN	68%	17%
Carmignac Gestion	SGP GEN	54%	13%
Comgest SA	SGP GEN	73%	51%
Crédit Mutuel AM (Groupe La Française)	SGP GEN	100%	50%
DNCA Finance	SGP GEN	36%	9%
Edmond de Rothschild AM (France)	SGP GEN	75%	38%
Groupama AM	SGP GEN	95%	71%
HSBC Global AM (France)	SGP GEN	50%	25%
Lazard Frères Gestion	SGP GEN	71%	50%
LBP AM	SGP GEN	96%	48%
Natixis Investment Managers International	SGP GEN	6%	6%
Off Invest AM	SGP GEN	55%	14%
Ostrum AM	SGP GEN	96%	24%
Rothschild & Co AM	SGP GEN	73%	51%
SwissLife AM France	SGP GEN	99%	49%

Politiques charbon

Entité	Type	Score ACT (brut)	Score ACT
Abeille Assurances Holding	Assureur	46%	23%
Allianz France	Assureur	48%	24%
Axa France Vie	Assureur	9%	4%
BPCE Vie	Assureur	36%	36%
Cardif Assurance Vie	Assureur	10%	5%
CNP Assurances	Assureur	36%	9%
Generali Vie	Assureur	11%	3%
Groupama GAN Vie	Assureur	55%	14%
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel La Mondiale	Assureur	35%	9%
La Mondiale	Assureur	6%	2%
MACSF Epargne Retraite	Assureur	43%	32%
Malakoff Humanis Prévoyance	Assureur	5%	3%
Predica	Assureur	23%	8%
Sogecap	Assureur	35%	18%
Suravenir	Assureur	61%	15%
SwissLife Assurance et Patrimoine	Assureur	18%	4%
Amundi Private Equity Funds	SGP	3%	1%
Antin Infrastructure Partners	SGP	NA	NA
Ardian France	SGP	NA	NA
BPI France Investissement	SGP	51%	44%
Eurazeo Global Investors	SGP	96%	48%
Mirova	SGP	30%	30%
Oddo BHF AM	SGP	8%	2%
Takeau Investment Manager	SGP	71%	36%
AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs	SGP	19%	5%
Amundi AM	SGP	3%	1%
Arkea AM	SGP	34%	17%
Axa IM Paris	SGP	9%	2%
BlackRock France S.A.S.	SGP	NA	NA
BNP Paribas AM	SGP	10%	3%
Carmignac Gestion	SGP	NA	NA
Comgest SA	SGP	NA	NA
Crédit Mutuel AM (Groupe La Française)	SGP	31%	16%
DNCA Finance	SGP	16%	4%
Edmond de Rothschild AM (France)	SGP	8%	2%
Groupama AM	SGP	13%	9%
HSBC Global AM (France)	SGP	5%	3%
Lazard Frères Gestion	SGP	NA	NA
LBP AM	SGP	30%	15%
Natixis Investment Managers International	SGP	NA	NA
Off Invest AM	SGP	28%	7%
Ostrum AM	SGP	16%	4%
Rothschild & Co AM	SGP	NA	NA
SwissLife AM France	SGP	6%	2%

Politiques pétrole et gaz

Principaux résultats

- Présence d'une politique d'exclusion

Politique	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	SGP IMM	Total
Charbon	100%	76%	88%	95%	0%	84%
Pétrole & Gaz	100%	59%	75%	70%	0%	72%
Rappel taille échantillon	16	34	8	20	6	50

- Résultats globaux des scores

Charbon	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	Total
Moyenne	38%	37%	43%	34%	37%
Médiane	30%	40%	42%	38%	33%
Min	12%	6%	9%	6%	6%
Max	99%	86%	86%	71%	99%

Pétrole et gaz	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	Total
Moyenne	13%	12%	27%	6%	13%
Médiane	9%	4%	33%	4%	7%
Min	2%	1%	1%	1%	1%
Max	36%	48%	48%	17%	48%

Contexte et zooms

- Une couverture partielle* et une gestion des exceptions pas toujours explicitée

	Charbon		Pétrole et gaz	
	Couverture	Exceptions	Couverture	Exceptions
Moyenne	55%	68%	47%	62%
Médiane	50%	50%	50%	50%
Min	25%	25%	25%	25%
Max	100%	100%	100%	100%

- Des scores bruts très différenciés entre Charbon et Pétrole&Gaz

Charbon	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	Total
Moyenne	77%	71%	71%	71%	74%
Médiane	83%	73%	84%	73%	73%
Min	45%	8%	19%	8%	8%
Max	99%	100%	89%	100%	100%

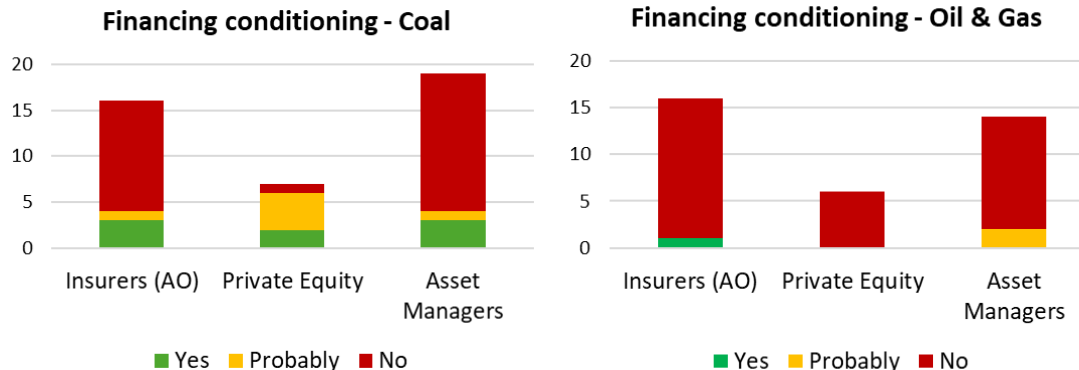
Pétrole et gaz	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	Total
Moyenne	30%	24%	43%	16%	27%
Médiane	35%	16%	41%	14%	21%
Min	5%	3%	3%	3%	3%
Max	61%	96%	96%	34%	96%

- L'ambition des politiques pétrole et gaz demeure souvent limitée aux aspects d'engagement principal et de restrictions sur le non-conventionnel (20% de la note).

*les pourcentages présentés ne sont pas les parts d'actifs couvertes mais les scores aux indicateurs de couverture et d'exception de la méthodologie

Conditionnement des flux ?

- Les investissements sont-ils conditionnés à une demande climatique tangible*?



- Absence de conditionnement dans la grande majorité des cas.
 - Sur le charbon cela peut être lié à une politique d'exclusion effectivement appliquée.
 - Sur le Pétrole & Gaz il y a un écart plus profond entre ce que continue de financer les investissements et l'objectif d'atteindre de l'Accord de Paris.
- En l'absence d'approche globalement cohérente entre exclusion, engagement et analyse de l'alignement climatique des entreprises, l'argument « ne pas exclure pour engager » n'est pas recevable.

*plan de phase out, cibles, plan de transition, ...
« Probably » correspond à un cas où il y a analyse du sujet mais pas nécessairement de conditionnement.

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Réflexion sur les périmètres périphériques

- Constat : importance moindre accordée par l'institution financière sur certains périmètres d'actifs :
 - Fonds général vs. **UC** pour les assureurs, où l'assuré choisit son fonds dans une liste d'UC référencées
 - Fonds ouverts vs. **Fonds dédiés** et **mandats** pour une SGP qui se fait l'exécutant des souhaits de son client
 - Fonds de fonds, réplication indicielle, dérivés, ...
- Sur les UC : un sujet usuellement bien identifié dans les rapports, avec différents degrés de prise en compte :
 - Stratégie dédiée et adaptée, application a minima de la politique d'exclusion de l'assureur pour les fonds référencés
 - Attention qualitative particulière sur le sujet (due diligence ESG), mais avec une mise en œuvre concrète difficilement discernable
 - Simple recueil d'information
- Sur les fonds dédiés et mandats : une information rare et peu claire, mais un consensus sur les pratiques :
 - SGP : par défaut le dispositif appliqué aux fonds ouvert est proposé de manière plus ou moins systématique, mais in fine la SGP s'en remet à la volonté du client.
 - Assureur : l'engagement des SGP est peu abordé dans les rapports.

Comment aller plus loin?

- Problématique macro : si chaque acteur (mandant, mandataire, producteur et distributeur de produits financiers) affirme adresser la problématique du climat et contribuer à la transition mais qu'il est impossible d'établir une base minimale durable et que la responsabilité est diluée, il y a nécessairement **une incohérence d'ensemble**.
- Des **leviers progressifs** proposés aux acteurs. Exemples :
 - UC : information ciblée auprès du client sur les produits « verts » ou « bruns », politique tarifaire modulable, déréférencement des produits « bruns ».
 - Fonds dédiés et mandats : information, engagement, dialogue collaboratif de place, ... des règles de business conduct peuvent être mises en place et mener ultimement au refus de travailler à un client.
- Des propositions pour leurs prochains rapports sur les fonds dédiés et mandats. Exemples :
 - Pour les SGP : faire une description dédiée de la stratégie (ou absence de stratégie) de la SGP sur ce périmètre, et en préciser l'ampleur. Evaluer la qualité des approches (ou absences d'approches) climatiques sur les périmètres clients pour prioriser ses efforts d'engagement.
 - Pour les assureurs : préciser la part de placements « indirects » confiés aux gestionnaires d'actifs, apprécier la qualité des différentes approches climat mises en place, décrire les objectifs recherchés (notamment ordonnancement des aspects financiers vs. extra financiers) et la stratégie d'engagement mené.

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Contexte

- Le III-7° de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier demande des informations structurées sur la stratégie d'alignement de l'acteur, avec des objectifs à 2030 puis tous les 5 ans sur
 - une mesure du respect des objectifs de la [convention sur la diversité biologique](#),
 - une analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts tels que défini par l'[IPBES](#) et
 - la mention de l'appui sur un indicateur d'empreinte biodiversité.
- Diverses ressources disponibles :
 - [Guide](#) CGDD-ADEME (2024)
 - [France Assureurs](#) 2025
 - [AFG](#), 2025
 - [France Invest](#), 2024
 - [OID](#), 2024
 - [Panorama Déforestation](#) IFD (2024)
 - [Finance for Biodiversity](#), diverses ressources.

L'étude effectuée a porté sur :

- Une analyse renouvelée des pratiques sur l'échantillon de 50 acteurs
- Un recensement des indicateurs biodiversité cités par les assureurs



➤ [Lire le guide](#)

Synthèse

- Situation globalement stable par rapport à l'an passé, avec une absence globale de lien tangible entre objectifs, indicateurs et plan d'action. Néanmoins on observe :
 - des améliorations sur le reporting des métriques (plus de rapportage de variations identifiées que l'an passé),
 - des travaux en cours et des structurations progressives d'approche par thème.
- Les acteurs sont invités à poursuivre leurs efforts, **en avançant thématique par thématique** sans attendre d'avoir des métriques holistiques fiables, comme souligné par le guide biodiversité CGDD-ADEME.
 - Il est préférable de réaliser une petite avancée sur une thématique avec un impact tangible sur la politique d'investissement de risque ou d'engagement, plutôt que de produire un indicateur pour avoir un indicateur.
 - D'autant plus lorsque celui-ci présente de fortes limites conceptuelles et modèle comme les indicateurs dérivés du MSA.
- Des **points de vigilance** sont rappelés et renforcés sur les fonds thématiques biodiversité. Appliquer un processus thématique rigoureux fondé sur un indicateur insuffisant ne permet pas de contribuer concrètement à la problématique. Les approches « best in class » ne garantissent pas non plus l'aspect contributif et entretiennent les risques d'écoblanchiment.
- Outre la réitération de bonnes pratiques (**politique de standards minimaux** Mirova), l'intérêt de l'initiative *Finance for Biodiversity Pledge* est souligné pour la structuration de sa démarche, pour autant que les acteurs respectent les engagements associés (cas de quelques acteurs n'ayant pas publié sur le site internet de l'initiative leur démarche).

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Analyse

- Contexte : Le sujet déforestation n'est pas explicitement identifié par le dispositif « Art. 29 LEC ». Pour autant, il est au croisement entre les enjeux climat (préservation d'un puit de carbone) et biodiversité (zone de richesse biologique).
- La méthodologie ACT Finance dispose d'un module d'analyse des politiques déforestation des acteurs sur différents aspects, dont notamment :
 - Identification des activités contribuant à la déforestation
 - Nature de l'engagement pris par l'acteur financier et des engagements demandés aux entreprises en portefeuille
 - Périmètre des entreprises couvertes
 - Contextualisé par un score de périmètre d'application

	Score ACT (brut)	Score ACT
Moyenne	29%	16%
Médiane	29%	11%
Min	0%	0%
Max	64%	49%

Couverture des politiques

- 30% de l'échantillon a une politique déforestation (près de la moitié des assureurs, 30% des SGP généralistes, 25% du capital-investissement, aucune SGP immobilière).
- Parmi les différentes activités identifiées comme susceptibles de contribuer à la déforestation, l'huile de palme est la plus citée, devant le bois/papier, le soja et l'élevage bovin. Cacao, café et hévéa (caoutchouc) ne sont cités qu'à 2 ou 3 reprises.

Déforestation	Assureurs	SGP	Total
Ont une politique	7	8	15
intégrant :			
- huile de palme	5	5	11
- bois et/ou papier	2	5	7
- hévéa (caoutchouc)	1	1	2
- soja	1	4	5
- élevage bovin	1	4	5
- cacao	1	2	3
- café	1	2	3

- Parmi les 15 politiques de lutte contre la déforestation identifiées et analysées, seules 4 mentionnent explicitement les chaînes de valeurs des entreprises en portefeuille, alors que la plupart des problématiques se situent en amont des émetteurs de l'univers d'investissement.

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

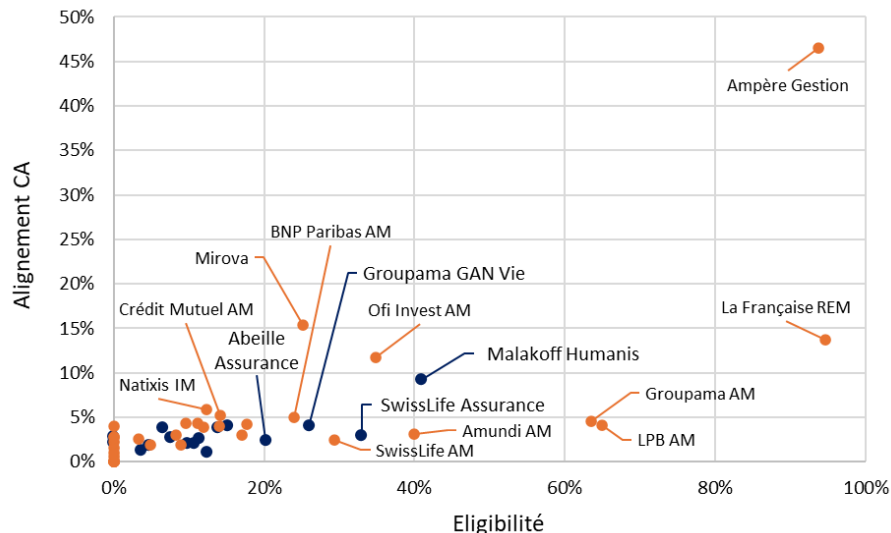
Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Statistiques de l'échantillon



Entité	Type	Type SGP	Eligibilité (%)	Alignement CA (%)	Couverture (%)	Eligibilité (n)	Alignement CA (n)	Couverture (n)
Abeille Assurances Holding	Assureur	-	20,20%	2,00%	65,70%	22,60%	7,00%	ND
Alliance France	Assureur	-	ND	2,86%	72,31%	ND	ND	ND
Axa France Vie	Assureur	-	3,65%	1,29%	72,95%	ND	ND	ND
BPCE Vie	Assureur	-	4,63%	1,83%	ND	ND	ND	ND
Cardif Assurance Vie	Assureur	-	10,70%	2,10%	ND	15,80%	2,30%	ND
CNP Assurances	Assureur	-	13,80%	3,80%	73,00%	ND	ND	ND
Generali Vie	Assureur	-	ND	2,18%	ND	ND	ND	ND
Groupama GAN Vie	Assureur	-	26,00%	4,00%	70,00%	ND	2,00%	69,00%
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel	Assureur	-	9,80%	2,10%	26,00%	3,32%	1,60%	25,00%
La Mondiale	Assureur	-	6,52%	3,81%	73,73%	ND	ND	ND
MACSF Epargne Retraite	Assureur	-	7,51%	2,70%	85,50%	ND	ND	ND
Malakoff Humanis Prévoyance	Assureur	-	40,92%	9,20%	59,67%	ND	ND	ND
Predica	Assureur	-	15,12%	4,04%	82,09%	14,94%	2,65%	80,53%
Sogecap	Assureur	-	11,30%	2,60%	79,00%	ND	ND	ND
Suravenir	Assureur	-	12,40%	1,04%	86,36%	8,89%	0,87%	ND
SwissLife Assurance et Paternone	Assureur	-	33,00%	3,00%	66,00%	32,00%	3,00%	32,00%
Amundi Private Equity Funds	SGP	CI	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Antin Infrastructure Partners	SGP	CI	ND	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Ardian France	SGP	CI	3,28%	2,53%	ND	ND	ND	ND
BPI France Investissement	SGP	CI	17,00%	3,00%	42,00%	ND	ND	ND
Eurazeo Global Investors	SGP	CI	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Mirova	SGP	CI	25,19%	15,39%	ND	32,28%	19,07%	ND
Oldo BHF AM	SGP	CI	ND	2,80%	ND	ND	ND	ND
Tikehau Investment Manager	SGP	CI	ND	0,59%	ND	ND	ND	ND
AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs	SGP	GEN	8,26%	2,96%	72,61%	ND	ND	ND
Amundi AM	SGP	GEN	40,00%	3,06%	ND	ND	ND	ND
Arkea AM	SGP	GEN	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Axa IM Paris	SGP	GEN	9,65%	4,32%	25,00%	4,26%	1,46%	22,00%
BlackRock France S.A.S.	SGP	GEN	ND	ND	ND	ND	ND	ND
BNP Paribas AM	SGP	GEN	21,00%	5,00%	ND	35,20%	3,50%	ND
Carmignac Gestion	SGP	GEN	8,90%	1,89%	ND	ND	ND	ND
Comgest SA	SGP	GEN	11,11%	4,29%	37,00%	ND	1,80%	31,00%
Crédit Mutuel AM (Groupe La Française)	SGP	GEN	14,20%	5,20%	63,00%	ND	ND	ND
DNCA Finance	SGP	GEN	ND	2,81%	30,59%	ND	ND	ND
Edmond de Rothschild AM (France)	SGP	GEN	12,00%	3,92%	9,30%	ND	ND	ND
Groupama AM	SGP	GEN	63,50%	4,50%	87,60%	63,60%	2,80%	0,00%
HSBC Global AM (France)	SGP	GEN	4,93%	1,85%	12,45%	ND	ND	ND
Lazard Frères Gestion	SGP	GEN	ND	2,20%	ND	ND	3,80%	ND
LPB AM	SGP	GEN	64,92%	4,09%	ND	ND	ND	ND
Natixis Investment Managers International	SGP	GEN	12,30%	5,90%	67,00%	ND	ND	ND
Ofi Invest AM	SGP	GEN	34,91%	11,77%	45,85%	38,41%	11,52%	46,58%
Optivum AM	SGP	GEN	14,07%	6,07%	ND	ND	ND	ND
Rothschild & Co AM	SGP	GEN	17,70%	4,20%	64,00%	9,50%	3,10%	ND
SwissLife AM France	SGP	GEN	28,40%	2,50%	ND	25,20%	2,50%	ND
AEW	SGP	IMM	ND	1,60%	76,92%	ND	ND	ND
Ampère Gestion	SGP	IMM	93,70%	46,50%	ND	ND	ND	ND
AXA REIM SGP	SGP	IMM	ND	ND	ND	ND	ND	ND
BNP Paribas REIM France	SGP	IMM	ND	4,04%	ND	ND	ND	ND
La Française Real Estate Managers	SGP	IMM	94,60%	13,70%	63,00%	ND	ND	ND
PRAEMIA REIM France	SGP	IMM	ND	0,99%	ND	ND	ND	ND

Statistiques de l'échantillon

- Eligibilité:

	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	SGP IMM	Total
Moyenne	15%	29%	15%	23%	94%	23%
Médiane	12%	17%	17%	14%	94%	14%
Min	4%	3%	3%	5%	94%	3%
Max	41%	95%	25%	65%	95%	95%
Ecart-type	11%	27%	9%	18%	0%	23%
#	16	34	8	20	6	50

- Alignement (CA):

	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	SGP IMM	Total
Moyenne	3,1%	5,7%	4,1%	4,1%	13,4%	4,8%
Médiane	2,7%	3,9%	2,7%	4,1%	4,0%	3,0%
Min	1,0%	0,0%	0,0%	1,9%	1,0%	0,0%
Max	9,2%	46,5%	15,4%	11,8%	46,5%	46,5%
Ecart-type	1,8%	8,5%	5,2%	2,2%	17,2%	7,0%
#	16	34	8	20	6	50

- Exercice vécu essentiellement comme de conformité.
- Pour 3 entités sur 50, un assureur et 2 SGP, il a été observé des mentions d'interaction entre la taxonomie et la stratégie d'investissement.
- Un seul acteur évoque la possibilité d'une utilisation potentielle à des fins de pilotage.

Agenda

1. Contexte
2. Executive summary
3. Panorama des remises
4. Etat des pratiques / Analyse statistique des remises

Stratégies climat

Objectifs

Métriques et Cibles GHG

Métriques et Cibles de financement « vert »

Catégorisation des émetteurs

Stratégies d'engagement

Politiques d'exclusion

Périmètres d'action

Stratégies biodiversité

Stratégies déforestation

Taxonomie

Part fossile

Problématique de respect de la définition

Méthodologie supposée	Assureurs	SGP	SGP CI	SGP GEN	SGP IMM	Total
SFDR	38%	44%	63%	50%	0%	42%
Urgewald / GICS	44%	3%	0%	5%	0%	16%
Part brune	6%	3%	0%	5%	0%	4%
Incertain	13%	50%	38%	40%	100%	38%
Rappel taille échantillon	16	34	8	20	6	50

In accordance with the definition set out in point (5) of Annex I of the SFDR delegated Regulation, companies qualify as "companies active in the fossil fuel sector" when they "derive any revenues from exploration, [...] of fossil fuels [...]".

Thus, it follows that:

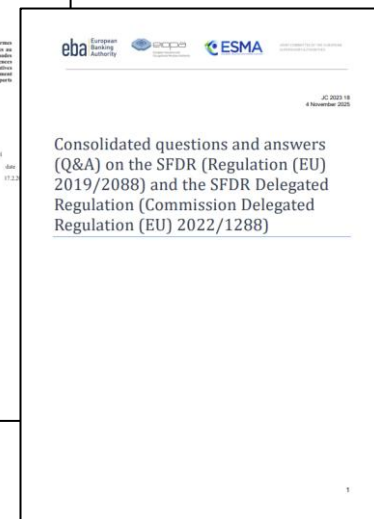
- the calculation of PAI indicator 4 should be performed on a pass/fail basis; and
- a company is considered to be active in the fossil fuel sector as soon as it derives any revenues from any of the activities mentioned in the definition".

The financial market participant has therefore to include the aggregated investments in all companies that are active in the fossil fuel sector (i.e. "failing" companies) under its disclosure of PAI indicator 4 in Table 1 of Annex I of the SFDR Delegated Regulation.

(Answer provided by the ESAs on the application of the SFDR Delegated Regulation, published on 25 July 2024)



Règlement délégué



Q&A joint committee

Merci pour votre attention !

Contacts :

- Stanislas Ray (ADEME) : stanislas.ray@ademe.fr
- Edouard Vilpoux (SFO) : edouard.vilpoux@sf-observatory.org
- Boite mail du CTH : cth@finance-climact.fr